



## Compte rendu

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de HALTE AUX MAREES VERTES

L'AG s'est déroulée le 22 février 2025 à la Salle GOURIOU, 1 rue de Rintru, à Morieux

Comme la loi de 1901 l'autorise, l'assemblée Générale du 22 février 2025 était réservée aux adhérents 2024 ou 2025 à jour de leur cotisation au 7 février 2025, soit la date d'envoi de la convocation. Tous les adhérents remplissant ces conditions l'ont reçue 15 jours avant l'assemblée générale conformément aux statuts. Le compte Facebook de l'association utilisé frauduleusement appelant à un regroupement « massif » de personnes sur les lieux, le conseil d'administration a donc demandé l'intervention d'un service de sécurité afin que l'assemblée générale puisse se dérouler dans des conditions normales.

Conformément aux statuts, aucune demande d'adhésion provenant de personnes ayant proféré des insultes, des tentatives d'intimidation, des propos mensongers, « des agissements nuisant au bon fonctionnement ou à l'image de l'association » ou à ses membres n'est acceptée.

L'association comporte 72 adhérents. 19 présents  
13 procurations  
soit 32 personnes présentes ou représentées.

### 1/ ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION

- Présentation du conseil d'administration :

Le CA élu à l'assemblée générale du 10 février 2023 a été recomposé et validé par la préfecture le 17 mars 2024. Il est constitué de 6 membres : Bernard BARK, Isabelle CZAJA, Michèle LE FLAHEC, Rozenn FADY, Isabelle VOLANTE, Richard VOLANTE

- Rappel des faits et de la plainte déposée le 22 février 2024

- Intervention de Maître Sara Després

### 2/ RAPPORT D'ACTIVITÉ

- **Interventions auprès du public** : plusieurs lycées à Rennes, lycée agricole du Rheu, Insa, Monfort sur Meu (collège et cinéma), échanges avec des étudiants et chercheurs pour des travaux sur les marées vertes (géopolitique, sciences po, master cinéma, anthropologie, CNRS, EHESP...).

- **Rencontres pour la préparation de reportages.**

- **Questionnaire aux politiques** pour les européennes (mai 2024).

- Tenue d'un **stand** sur deux jours à la foire BioZone de Mur de Bretagne (septembre 2024).

- **Échanges avec d'autres associations**, banquet populaire à Saint-Brieuc pour une alimentation saine organisé par le collectif Uni-terre (mars 2024).

### 3/ RAPPORT FINANCIER

Dépenses : 2212,54 €

Recettes : 1365€

Résultat : - 1458 €

Solde bancaire au 31 décembre 2024 : CCP : 2212, 54 € Livret A : 6303,28 €

Le montant de la cotisation est maintenu à 20 € et la cotisation solidaire à 5 €

#### 4/ RAPPORT D'ORIENTATION

- Soutien aux associations ou particuliers luttant contre la prolifération des algues vertes.
- Adhésion au réseau Eaux et Rivières de Bretagne.
- Développer les actions pédagogiques et de sensibilisation.
- Création d'outils pédagogiques : photos, vidéo, ou tout autre chose, pour tous les publics dont lycées agricoles.
- Proposer de discuter avec d'autres acteurs locaux responsable de l'environnement.
- Veille de l'actualité en rapport avec les algues vertes.

#### 5/ VOTES

Rapport d'activité :	30 pour	2 abstentions
Rapport financier :	30 pour	2 abstentions
Rapport d'orientation :	30 pour	2 abstentions

Présentation du nouveau conseil d'administration: Rosy AUFFRAY, Yann AUFFRAY, Bernard BARK, Isabelle CZAJA, Paola FERNANDEZ, Michèle LE FLAHEC, Isabelle VOLANTE

Renouvellement :

- 2 membres n'ont pas souhaité se représenter mais sont volontaires pour participer aux commissions.
- 3 membres souhaitent rejoindre le conseil d'administration : Rosy AUFFRAY, Yann AUFFRAY, Paola FERNANDEZ

Conseil d'administration élu par 30 voix pour 2 abstentions

4 commissions à pourvoir

- Création d'outils pédagogiques : 3 adhérents volontaires
- Relations avec les associations : 1 adhérent volontaire
- Communication : 2 adhérents volontaires
- Contrôle financier : 2 adhérents volontaires

Un référent du CA minimum sera désigné pour chaque commission. Tous les adhérents d'HAMV peuvent participer en s'inscrivant : [contact@halteauxmareesvertes.org](mailto:contact@halteauxmareesvertes.org)

L'association se réserve le droit de créer d'autres commissions.

#### 6/ LECTURE DES NOUVEAUX STATUTS

Après échanges, les nouveaux statuts sont adoptés.

Vote : 29 pour 2 abstentions (une personne a quitté l'assemblée)

L'assemblée générale s'est terminée à 16h15, suivie d'un pot de l'amitié.

Les statuts modifiés, la composition du nouveau CA et le PV de cette AG, seront envoyés à la Préfecture.

Fait à Morieux, le 28 février 2025, par les membres du CA de HAMV.

Représentante légale  
Michèle LE FLAHEC

Représentant légal  
Yann AUFFRAY

